

TECH, Travaux Énergie Conseil Habitat,
est un dispositif porté par la Communauté Urbaine
d'Alençon en partenariat avec les acteurs locaux
évoluant dans le domaine de l'habitat.



Avec le soutien de :



Ce dispositif vous intéresse ?
Un seul numéro pour la Communauté Urbaine d'Alençon

02 61 67 18 85

eie61@inhari.fr



81 Grande Rue à Alençon
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h

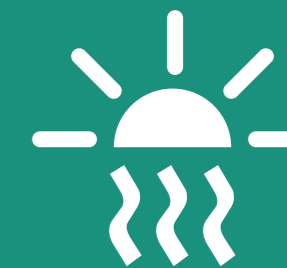


À vos côtés pour vos travaux

Faire des travaux,
par où commencer ?



Comment chauffer
mon habitation ?



TRAVAUX ÉNERGIE CONSEIL HABITAT

Comment financer
mes travaux ?



Quel devis
choisir ?



Vous souhaitez faire des travaux dans votre logement ?

La Communauté Urbaine d'Alençon vous accompagne dans l'amélioration de votre confort et de votre habitat... et vous propose gratuitement :

- Un accompagnement sur-mesure et indépendant pour votre projet de travaux
- Des conseils techniques sur l'isolation, les systèmes de chauffage, la ventilation...
- Une expertise pour mobiliser les financements adaptés à votre projet



Étude énergétique de mon logement

2

Analyse des devis et choix des professionnels

4

Définition d'un projet de travaux

3

Réalisation des travaux

6

Plan de financement

5

Prise en main du logement rénové

7

Contact avec le réseau d'experts TECH

1



Analyse de vos besoins, évaluation énergétique, conseil sur les travaux prioritaires, questions juridiques et fiscales, mise en relation avec les professionnels qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), mobilisation de financements... **jusqu'à la signature des devis**

- Travaux lors de l'achat d'une maison
- Aménagement des combles
- Façade à rafraîchir
- Toiture à réparer
- Panne de chaudière
- Réparations suite à un dégât des eaux...

Autant d'occasions pour contacter le réseau d'experts TECH

Un(e) conseiller(ère) répond à vos questions et vous accompagne dans vos démarches :

Des aides financières existent, le dispositif peut vous conseiller quelles que soient votre situation et vos capacités de financement.

TECH s'adresse à tous, sans condition de ressources : que vous soyez propriétaire ou copropriétaire, occupant ou bailleur privé, en maison individuelle ou en appartement.